



Caliamu

PROTECTION MINERALE NATURELLE

- **Minéral issu de gisement français**, caractérisé par une grande blancheur et une grande pureté : préparation de carbonate de calcium CAS 471-34-1 spécialement formulée pour l'agriculture avec un diamètre médian inférieur à 1,7 μ m.
- **Respect de la nature et contrôle des insectes piqueurs** grâce à sa blancheur exceptionnelle, sa surface spécifique élevée et sa facilité de dispersion dans l'eau. C'est un produit dont l'efficacité est prouvée et particulièrement facile à mettre en oeuvre et à utiliser.
- Protection minérale utilisable en **agriculture biologique**.
- **Produit conforme** à la réglementation humaine (additif E170), il ne présente aucun risque en cas d'ingestion.

PRÉCONISATION

Barrière physique à large spectre contre les insectes piqueurs.

- **Par sa blancheur**, cette barrière minérale forme un voile déroutant pour l'insecte piqueur qui ne reconnaît pas la plante, ne s'y pose pas et ne la pique pas.
- **En action préventive**, le **CALIAMU** permet de débiter la saison avec un verger sain en bloquant la reproduction de la première génération. On peut commencer la protection au stade des pointes vertes.
- **En action d'entretien ou curative**, le **CALIAMU** empêchera les piqûres d'insectes extérieurs à la parcelle traitée.
- Il faudra **maintenir la protection** jusqu'à la floraison et reprendre après la nouaison.
- **Il protégera** également la plante des coups de soleil.

FACILITÉ D'UTILISATION

- **S'utilise facilement** en mélange avec de l'eau grâce à sa mise en suspension immédiate.
- **Appliquer avec un pulvérisateur**, c'est un produit non abrasif dont il faudra débarrasser la machine en fin d'utilisation.

CONDITIONS D'UTILISATION

- Traitement en période sèche et sans vent le jour de l'application.
- Pulvériser uniformément le produit sur le tronc et le feuillage sans oublier le dessous des feuilles.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

- Verser 1/3 d'eau et mélanger doucement le produit, compléter ensuite jusqu'au volume souhaité.
- Bien mélanger et maintenir une agitation pendant la durée de l'application du traitement

RECOMMANDATIONS

- Surveillez la couleur du feuillage après les précipitations et renouvelez le traitement si les conditions climatiques ont lessivé la protection.
- Pas de mélange ou de superpositions avec des produits dont le Ph est inférieur à 6.
- Veiller à la compatibilité des produits utilisés avant et après le traitement au **CALIAMU**.
- Pour toutes les question et envois des fiches de sécurité, s'adresser à :

Provençale SA 29 avenue Frédéric Mistral F-83175 Brignoles

Tél. +33 (0)4 94 72 83 00 – Fax. +33 (0)4 94 59 04 55 – www.provencale.com

– info@provencale.com



Après 70 mm de pluie, le produit reste

présent sur le fruit.

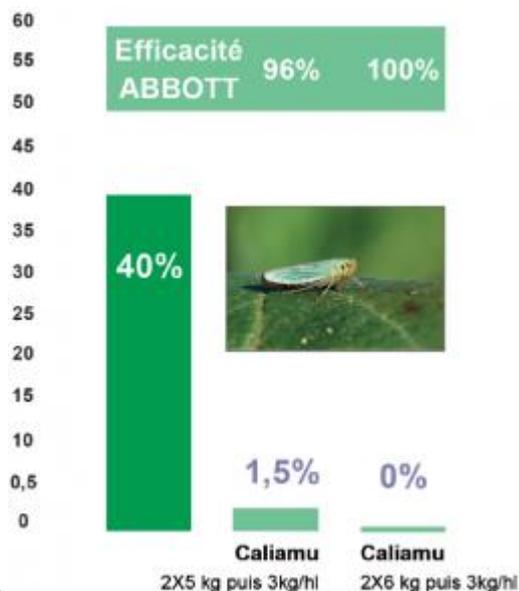
DOSAGES CONSEILLÉS

- 6 Kilos pour 100 litres d'eau sur la base de 1000 litres par hectare.
- Renouveler le traitement en fonction du lessivage constaté.

CONDITIONNEMENT

- Sacs de 20 Kg sur une palette d'une tonne

EFFICACITÉ PROUVÉE



Contre le Psylle du poirier.

Tests réalisés par la station d'expérimentation arboricole de La Pugère (13370 Mallemort) sur le secteur Basse-Durance : la barrière préventive est présente sur le poirier de mi-janvier à 10 jours avant la floraison.

Le pourcentage de Corymbes occupées par les larves après le traitement est de :

- Parcelle témoin (parcelle non traitée) >> 40% .
- Parcelle traitée avec 2X5 kg puis 3kg/hl >> 1,5%.
- Parcelle traitée avec 2X6 kg puis 3 kg/hl >> 0%.